

Fiscalité Impôts : des contribuables nombreux à se faire étaler



Cette année, de nombreux Saône-et-Loiriens sont rentrés dans l'impôt, d'autres ont vu la note augmenter sévèrement. Résultat : des demandes d'étalement de paiement qui ont explosé.

Suite à la mauvaise surprise vécue en découvrant leur dernier avis d'imposition, de nombreux contribuables de Saône-et-Loire connaissent cette année de vraies difficultés à régler leurs impôts. En cause, le gel du barème, l'abaissement du plafond du quotient familial, la suppression de la demi-part des veuves ou tout simplement une situation qui a changé. Résultat, on estime à 9 000 le nombre de nouveaux contribuables cette année dans le département. Face à cette mauvaise surprise fiscale, les syndicats des agents des impôts constatent une très nette hausse des demandes de délais de paiement. « L'augmentation en Saône-et-Loire doit être semblable aux chiffres nationaux, c'est-à-dire 10 à 15 % de demandes en plus », estime Patrice Ruiz de Solidaires. Du côté de la direction des Finances publiques en Saône-et-Loire, on ne confirme pas le chiffre, mais on ne dément pas non plus : « On a quelques remontées, mais nous ne disposons pas encore d'éléments chiffrés », nous a-t-on répondu hier.

Des agents en première ligne

Pour Pierre Badey de la CGT Finances Publiques, l'augmentation des demandes d'étalement du paiement de l'impôt est bien réelle et il décrit : « Les agents sont en contact quotidien avec les difficultés économiques des Français. Cette misère sociale est dure à vivre, les agents sont de plus en plus obligés d'exercer leurs missions dans un contexte difficile. » Patrice Ruiz note : « Tous ces contribuables, il faut les recevoir, leur demander les justifications, organiser l'étalement et suivre celui-ci. Et comme on est moins nombreux cela représente plus de travail. » Il assure : « Ce n'est pourtant pas faute d'avoir prévenu en amont. Mais les gens ne réagissent que lorsqu'ils ont l'avis sous les yeux. Ils n'ont pas budgétisé les hausses. » Pierre Badey précise, par ailleurs, qu'un dispositif de crise a été mis en place par l'administration pour faire face à l'afflux et gérer, au cas par cas, les demandes d'étalement. Il précise toutefois : « Cette augmentation ne date pas que de cette année, elle est allée crescendo depuis plusieurs années. Pour nous, le problème ce n'est pas la fiscalité en elle-même, mais d'abord l'injustice de la répartition ».